

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°17

JUIN 2024



Sommaire

Infos générales

Edito du maire	P 2
SIVOS « 30 ans déjà »	P 3
SIE	P 4
Budgets	P 5
Travaux	P 6 → 9
École	P 10 → 11
ALSH - APEPP	P 12
SIVOS	P 13

Ages de vie	P 14
Vie économique	P 15
Carriade	P 16 → 17

Manifestations	P 18 → 19
-----------------------	-----------

Associations	P 20 → 29
---------------------	-----------

Infos diverses	P 30
----------------	------

Divers	P 31
---------------	------

Edito du maire

Chères habitantes et chers habitants de Hauteroche

Après un été 2023 marqué par une sécheresse persistante obligeant le préfet à prendre des arrêtés imposant des restrictions d'eau, il semble qu'on se dirige vers un été pluvieux faisant suite à un printemps particulièrement arrosé.

De ce fait vos jardins souffrent, nos arbres fruitiers ont subi les méfaits du gel et les agriculteurs peinent à faire les foins qui sont de moindre qualité. Nos forêts dépérissent et les bénéfiques sur nos ventes s'effondrent. Après paiement des travaux de bucheronnage et débardage, il nous reste à peine 10% du prix de vente.

Nos employés communaux en subissent également les conséquences. Comment, en effet, faire le travail de 10 jours quand dans le même temps il y a 7 ou 8 jours de pluie !!! Ils sont confrontés à une herbe qui pousse beaucoup sans pouvoir travailler dans de bonnes conditions, ce qui laisse des espaces moins bien entretenus et d'autres laissés à l'état naturel afin de respecter le cycle de la nature. Ils travaillent en suivant les consignes qui leur sont données. Il convient donc d'être tolérant. Pour les aider dans ces travaux, nous avons embauché, comme les autres années, un agent supplémentaire qui donne toute satisfaction.

Malgré ces difficultés météorologiques qui provoquent du retard, les autres travaux se terminent, même si cela ne va pas aussi vite que prévu et souhaité !! C'est le cas de la micro crèche, du lotissement route de La Marre (dénommé la Vy de Baume), et

de l'enfouissement des réseaux secs de Mirebel. D'autres travaux sont déjà annoncés : la zone d'activités qui nécessitera un important chantier de défrichage, et un début de réalisation à Granges-sur-Baume qui sera le gros chantier des prochaines années avec l'étude et la modification des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales qui nous est imposée avec en parallèle l'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphone et les aménagements qui en découlent (voie piétonne, parking poids public). Ce chantier fera l'objet d'une présentation publique à l'automne, suivie d'une enquête publique.

Cela ne nous empêche pas de réaliser d'autres travaux de moindre importance, mais cependant nécessaires, qu'on vous présente dans les pages qui suivent, et d'autres encore, si le budget le permet, à faire en fin d'année (mise aux normes de la cuisine de la salle polyvalente et de son tableau électrique).

A ce jour ces travaux sont réalisés sans recours à un emprunt nouveau et sans augmentation du taux des impôts fonciers. Ceux-ci augmentent cependant du fait de l'actualisation annuelle des bases et de l'augmentation du taux de la communauté de communes. On verra même notre endettement encore diminuer puisqu'un emprunt se termine en 2024 et d'autres début 2025 et 2027, nous donnant une capacité d'endettement très favorable, dans l'attente de la diminution des taux. Nous bénéficions

de l'avantage d'être reconnus Bourg-Relais qui nous donne droit à une majoration de notre subvention de fonctionnement (DGF).

La vie de la commune est également impactée par l'activité des commerces. Il convient donc de noter que Vival qui a fermé pendant plusieurs mois a été repris et si l'on veut maintenir cette présence, il faut faire travailler l'entrepreneur courageux qui a repris l'affaire.

Pour terminer, je voudrais remercier les habitants qui ont participé à la journée citoyenne. Bien sûr l'organisation n'est pas parfaite, mais comme me l'a dit un participant « Avec le nombre de présents, même pour peu de temps, cela donne un résultat important ». Ce temps de travail c'est aussi un moment de convivialité qui permet de réunir les habitants des trois villages.

L'été est là. Beau ou pas, il faudra nous en accommoder et en profiter pour passer de bonnes vacances et revenir en pleine forme.

Bonnes vacances à tous.

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



L'Echo de
HAUTEROCHE
Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°17 - Juin 2024

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°775.

Mairie :
10 route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche.

L'Accueil de Loisirs :

30 ans déjà !!!

Comment en est-on arrivé là ? Un petit peu d'histoire.

En 1990, les communes du plateau (de Bonnefontaine à Briod et de Verges à Fay en Montagne) se regroupent au sein d'une association, l'ASSIPP (association intercommunale du premier plateau) qui a pour but de réfléchir à l'évolution et au développement futur du premier plateau.

Mon idée de créer un centre de loisirs est reprise. La structure ne permettant pas cette évolution, elle se transforme donc en syndicat, le SIDAPP (syndicat intercommunal du premier plateau) en 1996 présidé par Odile Bruet.

Parallèlement en 1995 est créé le SIVOS du Chalet (syndicat intercommunal du Chalet) qui ne regroupe que les communes de Crançot, Mirebel, Vevy, Publy, Verges, Briod et Sermu (pour Baume), présidé par Etienne Garnier. Sa seule compétence est le scolaire.

Les locaux du futur centre sont trouvés et sont toujours Grande Rue à Crançot. Ils ont été aménagés avec l'aide du SIDEC. Ils fonctionnent donc depuis 1994, puis ont été agrandis au fil des années par achat aux riverains.

En 1996, le SIDAPP se transforme en communauté de commune du premier plateau et reprend la gestion du centre de loisirs. En 2013, la communauté de communes est elle-même dissoute et les communes rejoignent soit ECLA, soit La communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille. Nous mettons en place la compétence péri et extrascolaire sur l'ensemble du territoire de cette dernière.

C'est à la dissolution de cette communauté de communes en 2013 que sont réunis le péri, extrascolaire et scolaire qui sont gérés par le SIVOS qui devient un syndicat mixte. Ensuite on ajoutera le secteur jeunes (les ados). Etant situé sur deux territoires communautaires, il ne peut pas être repris par l'un ou l'autre des EPCI, mais bénéficie du soutien de la communauté de communes de Bresse Haute Seille pour le péri et extrascolaire, au niveau financier (pour Hauteroche seulement) et technique (PEDT. Relation CAF et Jeunesse et sport)

Tout au long de son histoire, nous en avons connu des directeurs : Julie, Nicolas, Vincent, Jérôme et d'autres. Des aménagements ont été réalisés depuis sa création avec le SIDEC : extension sur les locaux acquis de la bibliothèque de la salle jaune, de la nouvelle cantine, du hangar comme le nomment les ados au-dessus de la salle jaune.

Notre évolution, notre développement, notre fonctionnement sont régulièrement cités en exemple par la CAF ou DGCFFP.

On va bien sûr continuer à travailler. On proposera bientôt aux parents le portail famille permettant de faciliter les inscriptions et la gestion et on réfléchit à des travaux dans le cadre des économies d'énergies.

Daniel SEGUT

Président du SIVOS



Syndicat des eaux

Notre petite région naturelle du premier plateau a, de tout temps, dû faire face à un problème majeur, lié à l'absence d'eau.

Seule l'eau de pluie récupérée a permis aux hommes de s'installer ici durablement.

C'est en 1955, que notre syndicat qui à l'origine, ne comptait que Crançot et Baume, c'est élargi à 15 Communes pour créer toutes les infrastructures nécessaires pour acheminer l'eau depuis la rivière d'Ain jusqu'à Saint-Maur.

Grâce à des décisions visionnaires, courageuses au regard du coût, prises par nos prédécesseurs, et des travaux considérables, l'eau n'est plus un sujet de préoccupation depuis plus d'un demi-siècle. Mais pour combien de temps ?

Il nous appartient d'entretenir ce patrimoine et de l'enrichir par les équipements nécessaires pour affronter tout à la fois, le changement climatique et l'accroissement de la demande.

Je terminais mon propos la dernière fois, en vous présentant le projet de construction d'un nouveau réservoir.

Le dossier est cette fois, sur le point d'être bouclé.

Notre comité a pris la décision de réaliser cet investissement.

Celui-ci sera implanté à proximité du réservoir actuel sur la crête de la côte de l'heute à proximité de Mirebel pour partie sur une parcelle communale et sur une propriété privée, le tout en cours d'acquisitions.

Il sera composé de 2 cuves de 20 mètres de diamètre d'une capacité totale de 3 650 m³.

Il nous permettra de sécuriser la distribution en garantissant un stockage d'eau correspondant en moyenne, à deux jours de consommation, laissant ainsi un laps de temps précieux en cas de problème important sur la station de pompage. Il permettra surtout de mieux aborder les épisodes de sécheresse.

Dix-huit mois auront été nécessaires pour répondre, à une multitude de contraintes administratives et réglementaires.

Le permis de construire a été obtenu en date du 18 juin pour un lancement des travaux la première semaine de septembre.

Ce chantier, qui représente un investissement de près de 1,8 millions d'euros hors taxes, a été confié à un groupement d'entreprises.

Le terrassement sera réalisé par le groupe Sade, et la partie construction à l'entreprise WOLF, qui bénéficie d'une très longue expérience dans la réalisation d'ouvrage de cette dimension.

Nous devrions obtenir entre 50 et 60 % de subventions, la différence sera couverte par un prêt réalisé auprès de la banque des territoires pour 750 000 € et le solde sera auto-financé.

L'incidence de cet investissement sur votre facture d'eau sera de 0,10 € par m³, soit environ 10 € pour une consommation annuelle de 100 m³.

Une petite contribution individuelle à une œuvre collective, initiée par nos aïeux, est appelée à servir aux générations futures.

Dominique CHALUMEAUX

*Président du S I E
L'Heute la Roche*



Le budget général 2024

en quelques chiffres

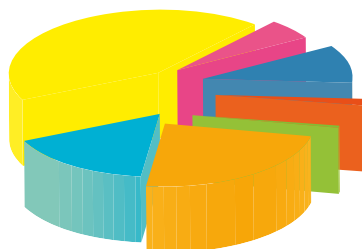
Vous trouverez ci-après,
sous forme d'un résumé,
les chiffres principaux (arrondis)
qui constituent
le budget général de la commune.

FONCTIONNEMENT

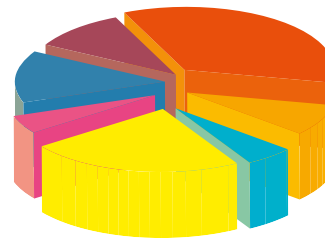
le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 244 132 €

Dépenses	
Charges à caractère général : eau, électricité, éclairage public, fournitures administratives et d'équipement, location, contrats divers, affranchissement, etc.	302 360,00
Charges du personnel : employés communaux, cotisations, URSSAFF, ASSEDIC, assurances	206 300,00
Virement à la section investissement	548 561,00
Opérations d'ordre entre sections	66 017,00
Autres charges de gestion courante	126 910,00
- Indemnités, charges et formation élus	56 200,00
- SIVOS	66 000,00
- Subventions	3 500,00
- Divers	1 210,00
Charges financières	19 887,00
Charges exceptionnelles	5 000,00
TOTAL	1 275 035,00

Recettes	
Produits des services et du domaine :	104 900,00
- Vente de bois, affouage	60 000,00
- Remboursements divers	9 200,00
- Redevance d'occupation du domaine public	35 700,00
Attributions diverses	65 627,00
- Compensation CCCBHS	46 000,00
- Autres	19 627,00
Impôts et taxes	297 000,00
Produits de gestion courante (locations)	61 000,00
Dotation générale de fonctionnement et participations diverses	172 000,00
Participations diverses	1 211,00
Compensation Etat (TH, FCTVA)	127 755,00
Excédent de fonctionnement reporté	445 542,00
TOTAL	1 275 035,00



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Virement à la section investissement
- Opérations d'ordre entre section
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



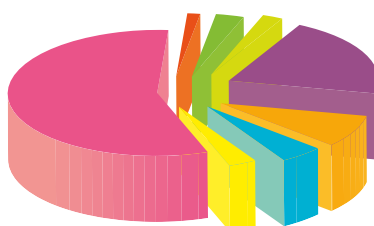
- Produits des services et du domaine
- Attributions diverses
- Impôts et taxes
- Produits de gestion courante (locations)
- Dotation générale de fonctionnement et participations diverses
- Compensation Etat (TH, FCTVA)
- Excédent de fonctionnement reporté

INVESTISSEMENT

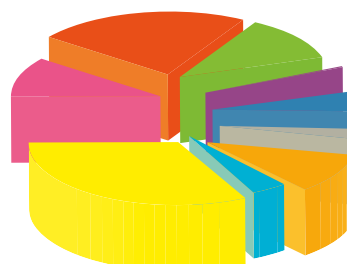
le budget s'équilibre en investissement à 2 093 490€

Dépenses	
Déficit reporté	177 771,00
Frais d'études et Intégration de travaux	96 000,00
Remboursement emprunt (capital)	65 199,00
Travaux divers :	1 187 918,00
- Cimetière, bois, réseaux,	53 150,00
- Bâtiments	761 414,00
- Voirie	75 900,00
- Agencement terrains	90 000,00
- Travaux réseaux électricité	51 854,00
- Provisions pour travaux	155 600,00
Travaux d'aménagement et sécurité	28 400,00
Achat de matériel, véhicule, mobilier, outillage, etc.	64 402,00
Achat terrain	45 000,00
Opération sous mandat CCBHS	428 800,00
TOTAL	2 093 490,00

Recettes	
Excédent de fonctionnement reporté	177 771,00
Amortissements	66 017,00
Virement de la section de fonctionnement	548 561,00
Remboursement FCTVA + taxes aménagement	173 509,00
Subventions	385 142,00
Emprunt	200 000,00
Divers	2 490,00
Intégrations travaux	90 000,00
Opération sous mandat CCBHS	450 000,00
TOTAL	2 093 490,00



- Déficit reporté
- Frais d'études et Intégration de travaux
- Remboursement emprunt (capital)
- Travaux divers
- Travaux d'aménagement et sécurité
- Achat de matériel, véhicule, mobilier, etc.
- Achat terrain
- Opération sous mandat CCBHS



- Excédent de fonctionnement reporté
- Amortissements
- Virement de la section de fonctionnement
- Remboursement FCTVA + taxes aménagement
- Subventions
- Emprunt
- Divers
- Intégrations travaux
- Opération sous mandat CCBHS

Le budget peut être consulté en mairie où toutes les explications et les détails peuvent vous être donnés.

Carrière et décharge à déchets verts

Le service de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) nous a adressé un courrier très sévère, nous reprochant les dépôts de matériaux divers sur l'ancienne carrière et l'utilisation d'une plateforme non réglementaire pour y déposer nos déchets verts. Le tout sans aucun contrôle des matériaux ou déchets apportés. Malgré le courrier qui leur a été adressé, il n'apporte aucune solution, sauf à apporter les déchets verts à la déchetterie à Lons et pour les matériaux inertes triés dans les sites prévus à cet usage (ex : carrière FAMY).

Nous sommes donc amenés à prendre des dispositions afin d'éviter ces dépôts sauvages, les abus et le manque de civisme de certains.

Ainsi, concernant la carrière, les gros travaux sur la commune ayant provoqué un apport de matériaux important étant terminés, elle sera nivelée et tout dépôt nouveau sera interdit, sauf cas exceptionnel et après accord préalable et contrôle de la mairie. Cette décision est valable pour tous, habitants de la commune, des communes voisines et entreprises.

Concernant le dépôt de déchets verts, cette zone devra être aménagée en zone de produits à valoriser par exemple pour faire du compost ou du bois déchiqueté pour paillage. Les produits actuellement sur ce terrain devront donc être broyés pour rendre une surface nette à aménager.

Le dépôt ne peut donc plus recevoir que des produits de type taille ou branchage de faible diamètre, à l'exclusion d'arbres, grosses branches et produit de la tonte des pelouses.

Ces mesures sont applicables immédiatement.

Lotissement et trottoir

Le lotissement route de la Marre « La Vy de Baume » est terminé et les travaux ont été réceptionnés. Sans n'avoir fait aucune publicité, neuf parcelles ont trouvé acquéreurs et les premiers permis de construire devraient être déposés avant la fin de l'année. Il reste actuellement une parcelle. Les acquéreurs potentiels doivent se faire connaître rapidement. Vous pouvez inviter vos amis à venir construire à Crançot-Hauteroche.



En concomitance avec le lotissement, une liaison piétonne a été créée. Elle nous était imposée au droit du lotissement. Elle a été prolongée pour rejoindre la rue de la Liade. Des plantations sont prévues, qui seront réalisées par les employés communaux à l'automne. L'effet se fait sentir immédiatement avec un net ralentissement de la circulation dans une zone qui sera très fréquentée avec d'un côté le foyer de l'APEI et de l'autre la résidence Ages et Vie et le lotissement.

Cet aménagement est à usage exclusif des piétons et ne doit en aucun cas servir pour le stationnement de véhicules. Chaque habitant de la rue dispose de cours suffisamment grandes pour y garer leurs voitures.

Micro crèche

Les travaux de la micro crèche se terminent, même si nous avons connu des retards par faute de commandes non réalisées suffisamment à l'avance, et des délais d'approvisionnement très longs. Il faut également noter un mois de mai amputé de plusieurs jours de travail pour cause de ponts.

Une réception provisoire a eu lieu le 11 juin. Des ajustements ou des modifications de dernière minute ont été nécessaires. Sauf exception tous les travaux sont terminés au 30 juin.



La commune a pris à son compte la pose de la cuisine qui sera faite par des conseillers bénévoles. Il convient de les en remercier. La responsable de la crèche pourra installer tout le matériel nécessaire au fonctionnement dans le courant du mois de juillet.

Une présentation aux parents et futurs utilisateurs aura lieu prochainement. La micro crèche ouvrira ses portes la dernière semaine d'août.

La construction a été réalisée en réponse à un appel à projet de la CAF du Jura, avec l'aval de la communauté de communes et le soutien financier de l'État (DETR), de la CAF et de la Région (construction en bois local, répondant aux normes basse consommation). La commune a pris le choix d'aller au-delà de cette norme puisque le bâtiment est de type passif. Il consommera donc peu d'énergie qui sera en partie produite par les panneaux photovoltaïques en toiture. L'électricité produite, non consommée, alimentera également la salle polyvalente ou les postes de refoulement de l'assainissement. L'excédent éventuel sera revendu à EDF. La construction a été validée par la PMI.

Un bilan financier sera fait dès paiement des dernières factures et réception des subventions.

Le parking devant la micro crèche est réalisé.

Travaux divers

Curage des réseaux eaux usées

Comme chaque année et en application du contrat d'affermage avec la société Suez, une journée de curage pour environ 800 ml de réseaux y compris regards, collecteurs principaux et les divers branchements jusqu'aux tabourets en limite de propriétés, a eu lieu le 18 avril.

- ◆ Pour Crançot : cœur du vieux village, grande rue, impasse des tilleuls, coin Ch'andré, impasse des sapins, rue de la Pérouse.
- ◆ Pour Granges-sur-Baume : route des Mus, de la Chapelle, déversoir d'orage, ont eux aussi le même traitement.

L'étude sur l'assainissement en cours guidera pour le planning des années à venir.



Mur salle polyvalente et mairie

Le mur de pierre encerclant la mairie, moisi par le temps et la pollution méritait bien un nettoyage. Pour cela, c'est l'entreprise « Décap Air », après devis, qui a réalisé ce travail. Le choix d'une machine de décapage à vapeur-eau chaude fut retenu. Aucun produit chimique n'est utilisé. Bien sûr, le rendu n'est pas à la hauteur d'un sablage, mais bien moins coûteux.

Comparaison = 3 passages vapeur pour 1 sablage.

Un essai à suivre dans la durée.



Sivos : rampe d'accès

La rampe d'accès PMR du centre de loisirs était très détériorée et même dangereuse pour les enfants. L'ancien revêtement gravillonné se désagrègeait sous l'effet du gel. Pour en amoindrir le coût, ce sont les employés communaux qui ont préparé le chantier. Marteaux piqueurs en mains, raclage, évacuation des matériaux. Merci à eux. Ensuite, l'entreprise Via-system viendra réaliser la pose d'une résine colorée. Pour cela, un temps chaud et sec est impératif. En attente d'une météo propice.



Réseaux secs Mirebel

Comme précédemment annoncé, la deuxième tranche « enfouissement des réseaux secs » (électricité, télécom, fibre), a lieu en ce moment, grande rue à Mirebel. Plus de 400 ml



de réseaux aériens seront effacés du paysage. Toute la traversée du village, de la RD471 au panneau d'agglomération, entrée du village direction Bonnefontaine, sera ainsi traitée. Opération coûteuse mais ô combien nécessaire pour la qualité visuelle des habitants. Pour l'éclairage public, de nouveaux mâts à lampes leds, économes en énergie, viendront compléter cette réalisation paysagère d'envergure.

Le coût de l'ensemble des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur Mirebel s'établit comme suit :

- ◆ Effacement réseaux rue du Marais et rue du Viseney : 281 101 €
- ◆ Effacement des réseaux Grande Rue : 291 543 €
- ◆ Sécurisation des fils nus rue des tilleuls : 21 801 €

Soit un total de 594 445 € restant à charge de la commune.

Assainissement des 3 villages

Village de Mirebel :

Assainissement individuel non collectif. Le service SPANC de la communauté de commune Bresse-Haute-Seille a contrôlé les systèmes d'assainissement des habitations. Plusieurs types : filtres à coco, micro-station, fosse septique, épandage, etc... Certains sont aux normes, d'autres auront des travaux à effectuer pour l'être. Le SPANC est à la disposition des propriétaires pour les accompagner dans leurs démarches, pour un fonctionnement normalisé de leur installation.



Village de Granges-sur-Baume :

Le faucardage des lagunes a eu lieu en janvier. Le gel des bassins facilite grandement le faucardage. Celui-ci se faisant attendre, c'est en barque que l'entreprise a réalisé ce travail. Les roseaux prennent de l'ampleur chaque année et il nous est demandé de curer les deux bassins afin d'arracher les racines de ceux-ci. Une grande difficulté : ces racines se trouvent prises en sandwich entre la bâche étanche et un grillage de protection. Comment faire ? Aucune entreprise contactée ne souhaite réaliser ces travaux au risque de tout arracher. Toujours en recherche. L'espoir fait vivre.



Village de Crancot :

Comme à Granges-sur-Baume, le faucardage a eu lieu en janvier, mais en bottes. Les boues égouttées portent les ouvriers. La station d'épuration de Crancot possède trois bassins, les trois étant à curer :

- ◆ 2 contiennent des boues polluées en cuivre
- ◆ 1 avec boues non polluées car plus récent

Les boues polluées au cuivre doivent être transportées et traitées vers une usine d'incinération, hors du département, avec un coût relativement élevé (kilomètres, bennes étanches, énergies, etc...). Véhiculer de la matière sèche représente une certaine économie de transport. Pour cela, une aire de stockage a dû être créée pour égoutter ces boues. Cette aire doit être étanche et posséder un dispositif de récupération des jus, le cuivre restant dans la matière sèche. Après 6 mois à 1 an d'égouttage, les matières seront envoyées en traitement.

Pour le bassin non pollué, les boues peuvent être répandues localement sur un terrain hors zone « Comté », mais suivant un plan d'épandage étudié et accepté par la DDT. En cours.



Columbarium Mirebel

Au cimetière de Mirebel, le columbarium existant étant entièrement occupé, un agrandissement de celui-ci s'imposait. Après un terrassement pour mise à niveau, de nouvelles structures ont pris place : cavurnes enterrées, hors sol, jardin du souvenir. Coût des travaux 17 500 €.

Un devis est demandé pour la réalisation d'une dalle en béton désactivé pour ces deux ensembles. Une option est demandée également pour relier cette nouvelle plateforme à l'allée principale (de même finition) conduisant à l'église (estimation 15 000€). Certes, si cette option est retenue, le cheminement ne sera pas PMR vu le dénivelé entre l'une et l'autre. Un écrêtage du sommet rocheux, améliorera tout de même l'utilisation de ce cheminement piétonnier. A suivre cet été.



Élagage

Sur l'esplanade de la mairie, seuls quelques arbres restaient à tailler. C'est chose faite. Rabaissement, rajeunissement, élimination de branches dangereuses, donnent un autre aspect plus dégagé aux bâtiments communaux. De même au lotissement du Cressard : les tilleuls pluri-centenaires méritaient bien un toilettage. De grosses branches mortes tombaient régulièrement au sol. Ce magnifique endroit ombragé au beau milieu des habitations, a maintenant retrouvé fière allure. Ces travaux se sont déroulés en fin d'hiver avec notre élagueur professionnel, aidé de nos employés communaux, plus disponibles à cette saison. Le broyeur prêté gracieusement par l'entreprise a permis d'obtenir plusieurs tonnes de plaquettes stockées et disponibles pour les habitants de Hauteroche



Mur de pierre micro-crèche

Un alignement de pierres taillées et posées verticalement délimitera le trottoir du parking de la micro-crèche. Ces pierres sont issues de ce même endroit, lieu-dit « les carrières », et sont extraites depuis plus d'un siècle. Racheté à la famille NACHON alors propriétaire du lieu, ce patrimoine minéralogique naturel maintiendra encore longtemps les origines de Crançot, de sa pierre renommée, des ouvriers carriers très nombreux pendant des siècles de construction et des monuments remarquables en France, comme à l'étranger.



Margot

Depuis le 15 avril, la commune a embauché pour 6 mois Margot qui a rejoint François et Elie en charge des travaux communaux. Elle s'est très bien adaptée aux différentes tâches.

Margot a de nombreuses compétences notamment dans le domaine de l'arboriculture, la floriculture,... et c'est tout naturellement qu'elle s'est investie avec Elie dans la recherche (plan) pour l'aménagement du rond-point prévu cet automne.

On lui souhaite bonne continuation.



A l'école de Hauteroche,...

Une année à l'école se termine,...

La seconde partie de l'année scolaire aura été tout aussi riche d'apprentissages sous diverses formes que la première partie.

Une très belle journée pour les maternelles avec Berlingo, Babouche et Rudy, trois adorables poneys du poney club itinérant de la Ferme de la Loge à Facey-en-Bresse.



Plusieurs rencontres USEP pour les classes du CE1 au CM2. Des intervenants venus faire bénéficier de leur expertise en basket ou échecs (merci à eux).

Les cycles piscine financés en totalité par le SIVOS ont une nouvelle fois permis aux élèves de progresser dans le savoir nager, apprentissage fondamental.

Le 15 juin les enfants présentent des chants à l'occasion de la fête de la musique organisée par l'APEPP (association des parents d'élèves du premier plateau).

Pour finir l'année, le 29 juin l'école organise à la salle des fêtes de Crançot une petite représentation devant les parents de divers chants, danses ou saynètes préparés par les enfants.



Les sorties pédagogiques de fin d'année emmèneront les enfants autour du lac de Doucier, à la Maison des patrimoines de Matour en Saône et Loire ou à la ferme pédagogique de Sagy.

Une journée à la ferme écologique de Châtillon pour les MS-GS et CP dans le cadre d'un projet annuel sur les fruits et légumes.



Point d'orgue cette année pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 : un séjour de 5 jours en classe de découverte à Lamoura financé par les parents, et l'APEPP avec une participation du SIVOS.



Intervention des pompiers de La Marre dans le cadre d'apprendre à porter secours pour les classes des MS jusqu'aux CM2.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement tous ceux qui ont permis que ces activités au service des apprentissages des élèves puissent se faire. Merci à l'APEPP pour son soutien sans faille et son énergie, merci au SIVOS et merci à tous les parents qui ont pu se rendre disponibles pour nous accompagner.

...,une nouvelle année à l'école se prépare déjà.

L'année scolaire prochaine se présente de manière enthousiasmante puisque toutes les classes assisteront à un spectacle de cirque à Crotenay le 20 septembre.

Le directeur,
D. Elbachir

L'APEPP, Association des parents d'élèves du premier plateau

Voici les manifestations qui ont été menées par l'APEPP :

- ◆ Le carnaval de l'école à Vevy le samedi 10 février,
- ◆ La tombola de Pâques en mars,
- ◆ Une randonnée nocturne suivie d'une fondue à Granges-sur-Baume le samedi 9 mars,
- ◆ Vente de crêpes et de muffins au week-end de l'aventure à Lons-le-Saunier le samedi 16 et dimanche 17 mars,
- ◆ La vente de fleurs de printemps et plants de légumes le samedi 4 mai.



Prochaines manifestations :

- ◆ la fête de la musique, en association avec le centre de loisirs arc en ciel pour les 30 ans de celui-ci le samedi 15 juin.
- ◆ Une marche nocturne le samedi 5 octobre à Verges.
- ◆ La vente de fleurs de Toussaint le samedi 26 octobre.

Durant toute l'année nous avons apporté le recyclage du papier à Demain environnement. Il suffit de déposer le papier à la mairie, à l'école ou chez des particuliers attirés.

Toutes ces manifestations permettent de financer les activités scolaires comme les rencontres USEP, les sorties au théâtre de Lons, les sorties de fin d'année comme la maison du patrimoine à Matour, l'accrobranche de Doucier.

Nous réalisons toutes ces manifestations avec beaucoup de bonne humeur et de plaisir mais l'association a besoin de nouveaux bénévoles pour apporter des nouvelles idées de manifestations et ainsi maintenir les dons faits à l'école pour financer les sorties scolaires.

Les membres de l'APEPP remercient tous les bénévoles qui participent aux manifestations, la mairie de Hauteroche, le foyer de Briod, les instituteurs de l'école, le centre de loisirs,...

MERCI A TOUS

Afin de participer au financement du voyage de deux classes à Lamoura (CE1-CE2 et CE2-CM1), les parents des classes concernées ainsi que les instituteurs ont réalisé un loto des enfants qui a rencontré un fort succès. Cette manifestation n'a pas été organisée par l'APEPP.

ALSH - APEPP

Un après-midi et une soirée riches en activités

L'association des parents d'élèves et le centre de loisirs ont accueilli un public nombreux au stade de Crançot-Hauteroche.

Beaucoup de jeux divers et variés ont conquis le jeune public : Fort Boyard, le chamboule tout, le jeu des clous, le foot la casse, le tir à l'arc, le jeu du palet, le jeu du plateau et un atelier maquillage très prisé.

Pour fêter les trente ans d'existence du centre de l'accueil loisirs, Jérôme Pinasco, directeur du centre de loisirs accompagné d'enfants, a dévoilé le nouveau logo, créé par la talentueuse « Atelier de Vicky », fruit d'un concours proposé aux enfants et ados, et ce, en présence, entre autres, de Daniel Segut, maire de Hauteroche et président du SIVOS du Chalet, Jean-Louis Maitre, président de la communauté de commune Bresse Haute Seille, Dominique Chalumeaux, conseiller départemental, de maires, adjoints des villages membres du SIVOS et de Vincent Fauvey, ancien directeur. Puis ce fut le tour de chant des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants. Chaque classe a interprété une chanson devant des parents émus.

Quoi de mieux pour clore cette belle journée, qu'une fête de la musique avec trois groupes qui se sont succédés sur le podium : Bucking Up, les Gélules du mardi et Sunday Fechies.

Chacun a pu déguster les crêpes confectionnées par les parents d'élèves, se désaltérer et même prendre un en-cas au Food truck « Gone Truck » de Ruffey sur Seille, présent sur le site.

Que ce soient les enfants et les adultes, tous sont unanimes à dire avoir passé un excellent moment.



SIVOS

Un début d'année plein de nouveautés à l'Accueil de Loisirs

Le début de cette année a été marqué par de nombreuses nouveautés à l'accueil de loisirs, grâce à l'énergie et à l'engagement de nos deux supers employés communaux, François et Élie. Leur travail acharné nous a permis de transformer l'ancienne salle informatique, devenue obsolète, en une magnifique salle de spectacle. Désormais, enfants, adolescents et animateurs peuvent profiter de ce nouvel espace, qui ravit tout le monde !



Premier camp neige de l'ACM Arc-en-Ciel

Le mois de février a vu le départ du premier camp neige de l'ACM Arc-en-Ciel, direction le chalet La Pile du Dessus, pour un séjour mémorable. Quinze enfants ont eu la chance de participer à ce séjour, durant lequel ils ont pu s'initier au ski de fond et profiter d'après-midis de luge, malgré le faible enneigement. Ce séjour a été une occasion unique pour nos jeunes de découvrir les joies de la montagne en hiver, tout en créant des souvenirs inoubliables.



Inauguration du Nouveau Logo de l'ACM

Pour couronner ce début d'année riche en événements, le nouveau logo de l'ACM a été dévoilé lors d'une grande journée festive le 15 juin. Cette journée estivale a été ponctuée par la kermesse des adolescents, l'inauguration officielle du nouveau logo créé par la talentueuse «Atelier de Vicky», et s'est terminée par un pot de l'amitié offert par le SIVOS et la fête de la musique organisée par l'APEPP. Ce samedi 15 juin 2024 restera gravé dans les mémoires comme une belle journée de célébration et de convivialité.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ces projets et ont fait de ce début d'année un moment plein de nouveautés et de bonheur partagé. Nous attendons avec impatience de voir ce que le reste de l'année nous réserve !





Une Maison partagée Ages & Vie à Hauteroche

Née en 2008 en Franche-Comté, Ages & Vie propose des **maisons partagées pour 8 personnes âgées en perte d'autonomie, avec présence d'auxiliaires de vie 7J/7.**

La Maison partagée Ages & Vie offre une troisième voie entre le domicile individuel et la maison de retraite, permettant aux personnes âgées de vivre dans un domicile confortable et convivial, en étant accompagnées selon leurs besoins pour les gestes du quotidien devenus difficiles.

Un habitat partagé confortable et spécialement pensé pour les personnes âgées

Dans les communes où Ages & Vie s'implante, ce sont généralement deux maisons comptant chacune huit chambres qui sont construites. Une maison a une superficie d'environ 380 m², elle est constituée d'un vaste espace central comprenant un salon, une salle à manger et une grande cuisine ouverte où les repas sont faits maison par les auxiliaires de vie, avec l'aide des colocataires souhaitant participer.

Les chambres, spacieuses (au minimum 30 m²), sont toutes dotées d'une salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite et d'un accès direct sur l'extérieur. Il est possible d'y vivre en couple ou avec un animal de compagnie.

Un accompagnement pour les gestes du quotidien devenus difficiles

Une équipe d'auxiliaires de vie se relaie auprès des colocataires pour assurer un accompagnement personnalisé 7J/7.

Leur présence quotidienne permet d'apporter un cadre de vie sécurisant aux colocataires, que les auxiliaires de vie accompagnent pour les gestes du quotidien devenus difficiles. En fonction des besoins de chacun, les auxiliaires de vie s'occupent de l'aide au lever, au coucher, de la toilette, des courses, de la préparation des repas, du ménage ou encore de l'entretien du linge. La nuit, un système de téléalarme permet au colocataire d'alerter l'auxiliaire de vie en cas de besoin d'intervention d'urgence.

Une Journée portes ouvertes est organisée le mercredi 16 octobre 2024

A Hauteroche, la Maison partagée Ages & Vie, située 15A et 15B route de la Marre Crançot, ouvrira ses portes à la fin de l'année 2024. Venez la découvrir dans le cadre d'une **journée exceptionnelle de visites, le mercredi 16 octobre 2024, de 9h à 17h.**

Des permanences (sur rendez-vous) seront également organisées à la Mairie de Hauteroche, le lundi 16 septembre et le mardi 2 octobre, de 9h à 12h.

Pour tout renseignement complémentaire, visiter la Maison partagée, prendre rendez-vous ou obtenir un devis, un numéro vert est mis à disposition des personnes intéressées : 0801 07 08 09 (numéro gratuit). Le site web est également accessible via l'adresse : www.agesetvie.com.



Une soixantaine de personnes à la réunion publique d'informations sur la Maison Ages & Vie de Crançot-Hauteroche.

Fermeture de la scierie Verpillat : rencontre avec Laurent Verpillat



Faute de personnels qualifiés même avec les nombreuses annonces passées pour la recherche d'opérateurs, scieurs de têtes, poste clé et indispensable dans l'entreprise malgré l'automatisation, la cessation de l'activité du sciage sera réalisée à compter du 14 juillet 2024 alors que des commandes sont effectives.

La recherche d'associés voire la vente ont été envisagées mais sans résultats, toujours faute de personnels, problème crucial, actuellement, dans ce secteur d'activités. En effet, ce type

de formation n'existe plus dans les lycées spécialisés dans les formations des métiers du bois comme on peut le constater, par exemple, au « Lycée du Bois » de Mouchard. Il n'y a plus de candidature en tant qu'apprentis même si le salaire reste attractif, environ 3 500 € par mois, et les besoins réels.

La société va perdurer le temps nécessaire à la vente du matériel sur les secteurs de Dijon, Vesoul, Pontarlier,...

Dans ce contexte, la question de la reconversion du site est posée.

Quel devenir du site de 2,5 ha en zone constructible artisanale et des 1800 m² du bâtiment ? Installation d'artisans, d'industriels, mise à disposition des locaux,.... ??

De l'arrière-grand-père au grand-père au père de Laurent, c'est toute une génération qui voit disparaître le fruit de leurs investissements dans l'activité du bois par désintérêt aujourd'hui de candidats pour ces professions.

M. CHEIKH BRAHIM Abdelaziz, magasin VIVAL

M. CHEIKH BRAHIM Abdelaziz a repris le magasin VIVAL depuis début mai, il tient également le magasin situé sous les arcades à Lons-le-Saunier. Il travaille avec son épouse, son frère, et un employé.

C'est le groupe CASINO qui, suite à la bonne gestion de son magasin de Lons, l'a incité à reprendre celui de Crançot. Il a donc signé un contrat de 7 ans avec CASINO pour le magasin de Hauteroche, magasin qui sera ouvert 7j/7 et 365j/365.

C'est un magasin propre, bien situé, assez grand, très bien achalandé. On y trouve toute l'alimentation générale, frais, surgelé, gaz, gâteau oriental, bientôt un rayon fromage, (rôtisserie le week-end), les prix sont raisonnables. La démarche pour reprendre l'activité relais – colis a elle aussi été faite auprès des services postaux.

Le magasin propose également la vente de pain les jours de fermeture de la boulangerie (lundi) ainsi que pendant les vacances de celle-ci.

Pour rendre service aux personnes âgées les livraisons à domicile peuvent être envisagées et une ouverture plus matinale, notamment pour les ouvriers et artisans qui souhaitent faire quelques courses avant de partir travailler est à l'étude.

En résumé M. CHEIKH BRAHIM est confiant sur l'avenir de son magasin et espère que les habitants de HAUTEROCHE joueront le jeu afin de pérenniser ce commerce de proximité, il compte également beaucoup sur le bouche à oreilles pour le faire savoir.



La Carriade !

Animations et services proposés au Pôle de services la Carriade :

Ces derniers mois, vous avez pu profiter de :

Atelier « Prévention des escroqueries » le jeudi 11 janvier à 15h organisé par la communauté de communes Bresse Haute Seille en partenariat avec l'ADMR et la gendarmerie du Jura. La trentaine de personnes de 60 ans et plus, venues assister à cette animation ont découvert les différents actes de malveillance (vol, cambriolage, démarchage à domicile, cybercriminalité,...) et les gestes à adopter pour s'en prémunir. Cette sensibilisation a été animée par des gendarmes de la Maison de Protection des Familles (MPF GGD 39).



Atelier « Mémoire qui êtes-vous ? » Le Foyer rural Crançot en partenariat avec la Communauté de Communes Bresse Haute-Seille a proposé l'atelier « Mémoire qui êtes-vous ? » mené par l'Abrapa et la Mutualité Française à partir du 12 janvier.



Les participants ont travaillé à la fois la mémoire / les fonctions cognitives et l'estime de soi. Malheureusement, en raison du nombre de places limitées beaucoup de personnes n'ont pu s'inscrire.

Spectacle leçons impertinentes le vendredi 29 mars, à travers cette série de leçons impertinentes intitulée « **Intime et moi** », la comédienne Lua Dawn a embarqué avec humour et malice les 90 personnes présentes dans une véritable ode à l'amour (avec un grand A). Une nouvelle leçon est prévue au printemps 2025.

Ateliers Vitalité, ils ont malheureusement dû être annulés pour une raison indépendante de la volonté de La Carriade.

Permanence France Services depuis le mercredi 6 juin venez profiter de ce nouveau service les semaines impaires de 13h30 à 16h sur rendez-vous.

The collage contains the following elements:

- France services Héritance** logo and contact information.
- Calendar of events** for the months of MAI, JUIN, JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE, and DÉCEMBRE.
- PERMANENCE LA CARRIADÉ HAUTEROCHÉ** notice with a map of the Hauteroché region.
- CONTACTEZ-NOUS** section with a form for inquiries and appointments.

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, mais vous ne pouvez pas vous rendre dans une Antenne France Services ? A partir du mois de juin, des permanences délocalisées sont proposées à La Carriade.

Renseignements et inscription
au **03 84 24 58 05**
ou **07 88 91 59 27**

Bientôt au Pôle de services La Carriade

♦ **Atelier « Mon environnement, Ma santé » avec** une diététicienne en partenariat avec la Mutualité Française et le foyer rural

Chaque vendredi de 9h30 à 11h30 du 29 novembre au 20 décembre 2024
Renseignements et inscriptions auprès du foyer rural

La médiathèque Intercommunale

Retour sur les derniers mois

Accueil des classes de Crançot à la médiathèque

Toutes les classes de l'école de Crançot sont venues une à deux fois à la médiathèque pour choisir des livres et bénéficier d'une animation.

Les plus jeunes ont découvert qu'il existait des "livres pas pareils", qui ne ressemblent pas aux autres : certains sont très grands, d'autres très petits, certains ne comportent aucun texte, les pages des autres sont découpées au laser et d'autres encore sont en forme de coeur ou de fleur, etc.

Les plus grands ont pu plonger dans l'univers fantastique de l'auteur-illustrateur Chris Van Allsburg grâce à un jeu autour de l'album "Les mystères de Harris Burdick".



Le programme à venir...

Un nouveau Petit journal à découvrir très bientôt !

Comme chaque année, 4 enfants de l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel et 4 résidents du foyer d'accueil spécialisé se sont retrouvés à la médiathèque pour construire, écrire ensemble, un journal.



Le Petit journal n°26 sera consultable à la médiathèque à partir de mi-juillet ainsi que les 25 numéros précédents !

Soirée conte à la médiathèque avec Mel Conteuse

"Une soupe aux histoires"

Mardi 16 juillet à 19h30

Connaissez-vous la recette de la soupe aux cailloux ? Le loup, lui, la connaît et tous les animaux vont s'en mêler ! L'occasion de se raconter des bonnes histoires autour d'une marmite,... (durée : 45 min)

Les participants pourront ensuite profiter de la médiathèque en nocturne,... À partir de 6 ans

Gratuit sur réservation au 03 84 43 16 90 (laisser un message) ou mediatheque@bressehauteseille.fr



Atelier créatif Tataki-Zomé

Initiation à la technique japonaise des fleurs frappées.

Animé par L'atelier du Buisson Mercredi 28 août de 10h à 12h.

Tout public, adultes et enfants dès 8 ans.

Gratuit sur inscription au 03 84 44 04 40 ou mediatheque@bressehauteseille.fr



La Boom des supers-héros

Vendredi 19 octobre à 10h15.

Déguisez-vous en votre super-héros préféré et profitez d'un petit déjeuner offert avant de plonger dans l'univers fantastique de X-Boy et comprendre ce qu'est le Syndrome du X-Fragile !

De nombreuses surprises vous attendent !

Ouvert à tous - Entrée libre
<https://www.facebook.com/xboy.as-sociation>



La rentrée des bébés lecteurs

Les mardis 15 octobre et 26 novembre.

Les séances Bébés lecteurs s'adressent aux tout-petits de la naissance à 3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistant(e) maternel(le).



Autour du livre, un moment d'échange, de rencontres et de câlins.

Séances gratuites sur inscription au 03 84 44 46 80

petiteenfance@bressehauteseille.fr

Exposition

« Le monde en Pyjamarama »

Dans le cadre du Salon Viens Voir organisé par l'Association Le ô des mots.

Le Pyjamarama,... vous connaissez ?

C'est une série de livres de Frédérique Bertrand et Michaël Leblond remplis d'images colorées et curieusement rayées.

Ces livres utilisent la technique de l'ombro-cinéma permettant à certaines images de s'animer à l'aide d'une trame imprimée sur une feuille transparente.



En octobre dans votre réseau de médiathèques, plus de détails à venir.

Fermeture de la médiathèque de Crançot-Hauteroche du 5 au 17 août.



La médiathèque est ouverte :

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h30

Vœux du maire



Le samedi 20 janvier, le maire, Daniel Segut a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal à la population de Hauteroche.

Comme à l'accoutumée, le maire a rappelé les projets réalisés ou en cours de réalisation sur la commune durant l'année 2023 et présenté les projets à venir. Il a précisé que malgré les augmentations des matières premières, de l'électricité, de l'inflation et des charges de personnels, la municipalité n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts et continue de maintenir ses objectifs budgétaires.

A cette occasion, Etienne Garnier, nommé Maire honoraire et Président honoraire du syndicat des eaux, pour avoir exercé la fonction de maire de 1986 à 2014 et celle de président du syndicat des eaux pendant de nombreuses années a été chaleureusement remercié pour son investissement tant par Daniel Segut, Maire que par Dominique Chalumeaux, actuel Président du syndicat des eaux.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 2024 a eu lieu, comme chaque année, aux monuments aux morts à Crançot et Mirebel.

La traditionnelle présence de la fanfare de Crotenay et des pompiers de La Marre à Mirebel renforce ce moment historique du devoir de souvenir de ceux qui sont morts pour la France.

A Crançot, ce sont les deux jumelles, Emma et Romane, qui ont déposé la gerbe, belle symbolique de la participation des jeunes à ce temps de commémoration.

Cette cérémonie s'est ponctuée, à Mirebel, par un temps de convivialité à la salle communale.



Le cabinet dentaire a été inauguré le vendredi 12 janvier



Le cabinet dentaire « Ardent » a été inauguré le vendredi 12 janvier par Daniel Segut, maire de Hauteroche, en présence des élus de Hauteroche, des docteurs Raluca-Andreea Postelnicu et Antonio Pazos Platas et des entreprises qui ont participé aux travaux.

Le maire a rappelé que l'installation d'un cabinet dentaire est un atout considérable pour la commune ainsi que pour les communes environnantes. Il a remercié les entreprises et les employés communaux pour leur investissement qui a permis que le lundi 15 janvier, les nouveaux patients soient accueillis.



La **journée citoyenne** sous le **soleil**



80 personnes dont une dizaine d'enfants se sont retrouvées pour réaliser les travaux prévus pour la journée citoyenne dans chaque village d'origine de Hauteroche, Crançot, Granges-sur-Baume, Mirebel avec un engagement, selon les sites, plus ou moins important limitant, ça et là, le nombre de chantiers.

Chacun, en fonction de ses goûts, aptitudes a opté pour l'atelier qui lui correspondait : fleurissement, village propre, verger de sauvegarde, nettoyage de la source des Emars, débroussaillage,...

Un apéritif suivi d'un repas préparé, comme à l'accoutumée, par Dominique Ryon accompagné de René Maraux, a permis à tous les participants de se retrouver pour un temps de convivialité.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui consacrent, chaque année, du temps pour que cette journée citoyenne soit une réussite.



Calendrier des activités du foyer rural de **juillet** à **décembre 2024**

Période estivale (activités proposées à toute personne, adhérente ou non adhérente) :

◆ Gym adultes :

à/c du lundi 8 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre : une séance, à 9h15, le lundi et le mercredi matin, au terrain de tennis par beau temps ou à la salle polyvalente s'il pleut.



◆ Pétanque :

Juillet/août : de 17 à 19h, le mercredi, au stade de Crançot.

11 juillet : après-midi pétanque avec l'APEI.
Rencontre pétanque Crançot/Briod : date à fixer par Briod.

◆ Marche hebdomadaire :

Juillet et août : marche douce du mardi : RDV à 9h00 devant la mairie de Hauteroche.

à/c du jeudi 11 juillet : marche douce : RDV à 20h en juillet et 19h45 en août, devant la mairie de Hauteroche.



◆ Marche mensuelle :

Mardi 23 juillet sur la journée.

Dimanche 04 août sur la journée.

◆ **Don du sang : jeudi 18 juillet** de 16h30 à 19h à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Assemblée générale : **vendredi 30 août à 19h**, salle polyvalente.

Septembre, reprise des activités hebdomadaires :

◆ **Activité gym adultes/enfants/ados** : **à/c du 2 septembre** :

gym adultes le lundi et le mercredi matin
(2 groupes : 8h45 - 9h50 ou 10h - 11h05).

et le mercredi soir à 19h20 (stade ou salle polyvalente selon la météo).

mercredi 4 septembre : inscription gym enfants/ados de 17 à 18h, salle polyvalente, pour une reprise le **mercredi 11 septembre** (éveil : 16h - groupe1 : 17h - groupe 2 : 18h).

◆ **Atelier créatif** : reprise le **lundi 2 septembre** à 14h, à la Carriade.

◆ Club échec, salle des associations :

mardi 3 septembre à 19h : reprise pour les adultes/ados.

mercredi 4 septembre à 15h : reprise pour les enfants.

◆ **Club pétanque** : **mercredi 4 septembre** à 15h, dans le rond derrière la maison de santé.

Pétanque avec l'APEI : **5 et 12 septembre et 3 et 17 octobre.**

◆ **Marche** : **mardi 3 septembre** à 14h devant la mairie, pour la marche hebdomadaire.

Pour la marche mensuelle avec Christian Girardi (date à définir).

Octobre :

◆ **Club tarots** : reprise le **vendredi 11 octobre** à 14h, à la Carriade.

◆ **Sortie culturelle** : visite du musée des pompiers « Gardes Pompes Bressans » à Mervans (date à préciser).

◆ **Après-midi jeux** : **dimanche 13 octobre** de 14h à 18h.

Novembre :

◆ **Thé dansant** : **dimanche après-midi 3 novembre**, salle polyvalente Crançot-Hauteroche.

◆ **Théâtre, salle polyvalente** : « Petits Sots » : reprise le **mercredi 6 novembre à 14h.**

◆ **Repas des bénévoles** : **vendredi 15 novembre** à/c de 19h.

◆ **Ateliers avec la Mutualité Française** : thème : « Mon environnement, ma santé » sur 4 séances **a/c du 29 novembre jusqu'au 20 décembre** (4 ateliers) à La Carriade (Après habilitation du Conseil Départemental).

Décembre : samedi 7 : Téléthon.

Don du sang

Retenez bien cette date « **Jeudi 18 juillet 2024** »

L'EFS (Etablissement Français du Sang) vous accueillera à la salle des fêtes de Crançot en partenariat avec le foyer rural de Crançot **de 16h30 à 19h.**

La collation distribuée à l'issue de votre don est offerte par le foyer rural en lien avec le **magasin VIVAL** et la **fromagerie Poulet**

VENEZ NOMBREUX !!!!!!!!!



Après-midi jeux du foyer rural de Crançot-Hauteroche

Une cinquantaine de personnes a participé à l'après-midi jeux organisé par Maurice Lesquire.

En intérieur, chacun a pu s'adonner à une cinquantaine de jeux de société parfois inconnus, comme le « Qwirkle » ou le « Fauna », les jeux de cartes, notamment belote et tarots,...

En extérieur, une dizaine d'amateurs de pétanque se sont affrontés sur le terrain de boules.

Chacun a pu déguster les gaufres confectionnées par les bénévoles du foyer rural. Pour marquer ce jour de la fête des mères, chaque maman a bénéficié d'une gaufre gratuite.

Un bel après-midi aux dires des participants.



Un goûter bien sympathique après une marche du mardi

Annie Mourey-Siahoglu, référente du groupe marche du mardi a organisé un goûter pour ponctuer la marche du mardi 28 mai, à la cabane des chasseurs de Crançot.

Comme à l'accoutumée chacun a pu apprécier ses talents de fine cuisinière avec la dégustation, entre autres, de ses gâteaux aux noix et caramel, à l'ananas, au chocolat et meringue, ... ainsi que la tarte au flan confectionnée par Arlette.

Tous l'ont remerciée pour cette initiative fort sympathique.



Salle comble pour le gala de gymnastique du foyer rural de Crançot-Hauteroche

Les enfants et ados du groupe gym du foyer rural ont conquis leur public avec des prestations au sol et à la poutre et des mouvements d'ensemble, le tout sur des musiques rythmées.

Chacun et chacune ont eu à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes sous le regard ravi et ému de leur famille.

Le spectacle s'est terminé par une composition type « flash mob », suivie d'une parade, menant les jeunes et le public dans une ambiance tahitienne, le tout accompagné d'une salve d'applaudissements.

Cette sympathique soirée s'est ponctuée par un vin d'honneur offert par le foyer rural.



Section pétanque

Bien que, chaque fois que le temps le permettait quelques mordus se retrouvaient au stade, c'est surtout ce mercredi 12 juin qu'une bonne vingtaine de pétanqueurs s'est retrouvée pour taquiner le cochonnet. Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouveaux de Mirebel et un de Granges-sur-Baume ce qui porte l'effectif total à 35. Tant que nous ne serons pas en « canicule » le RDV est fixé à 14h au stade de Crançot.

A ce jour, compte tenu de la météo, nous n'avons pas pu honorer les petits matchs prévus avec les résidents de l'APEI. Espérons que le jeudi 27 juin le soleil soit au RDV car les résidents attendent avec impatience ce moment de convivialité.

Le match entre Foyer de Briod et de Crançot est toujours d'actualité et sera programmé en août (en attente de la date).



Soirée auberge espagnole

Très grande participation des adhérents et participants aux différentes activités du foyer le jeudi 27 juin, en soirée.

Les conditions météorologiques ont permis de se rassembler sur l'esplanade de la mairie où chacun, un verre à la main, une assiette garnie de produits salés, sucrés, fabriqués par les adhérents, a pu profiter de ce temps de convivialité pour échanger avec les uns et les autres.

Dans cette chaude ambiance, un cadeau a été remis à Noël, en remerciements, au nom du foyer et des participants à l'activité gymnastique adultes, notamment.

Cette soirée appréciée de tous, ponctue l'exercice des activités de la saison 2023/2024.



Une soirée cabaret réussie

Le 9 mars, le foyer rural a proposé à 120 personnes une soirée cabaret avec la compagnie Musidea. Un spectacle varié qui a fait voyager le public du cabaret parisien avec son french cancan, aux comédies musicales en passant par Las Vegas, les îles, le Brésil, l'Orient avec un spectacle revisité en chansons et en danses.

Le public a apprécié cette équipe de professionnels de spectacle vivant, composée d'un violoniste dans un registre tzigane, jazz et chanson française, d'une danseuse et d'une chanteuse.

Boissons et galettes ont été servies par les membres du foyer rural.



Une **journée à Nancray** pour **découvrir l'architecture, les coutumes et les traditions franc-comtoises**

63 personnes ont participé à la sortie au Musée Parc des Maisons Comtoises à Nancray (25), organisée par le foyer rural de Crançot-Hauteroche.

Même si les conditions climatiques n'étaient pas au rendez-vous, froid et grisaille, chacun a apprécié la visite guidée et les animations permettant de découvrir et d'explorer, en une journée, la Franche-Comté et ses terroirs.

Ce sont plus de 36 bâtiments authentiques, fermes, fruitières à comté, ateliers d'artisans,... allant du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle répartis sur 15 hectares qui ont permis aux participants de plonger dans la vie quotidienne de ces époques et d'en retracer l'évolution.

Tous n'ont pas manqué l'arrêt au nouvel hangar du site présentant une belle galerie du machinisme agricole.

La pause méridienne au restaurant « Au fil du Temps » a également été un temps fort tant par la qualité de l'accueil avec, entre autres, des chansons interprétées par le serveur Florent et reprises par les convives, que par la cuisine traditionnelle régionale proposée au menu.

Certains sont repartis avec comme objectif de revenir avec famille et/ou amis afin de leur faire découvrir et partager ce site unique en France.



Le foyer rural de Crançot-Hauteroche en **visite à l'écomusée de Saint-Germain-du-Bois**

47 personnes dont trois enfants ont visité l'écomusée de Saint-Germain-du-Bois.

La visite a commencé par l'histoire de la constitution de la région de la Bresse expliquant son sol marécageux et argileux à la source de l'agriculture développée dans cette région et notamment la culture du maïs.

Dans leur parcours, ils ont pu découvrir ou redécouvrir des outils agraires tels que le fléau, les jougs pour les bœufs, les charrues, les ustensiles d'époque comme la baratte, le saloir et bien d'autres,...

Les premiers tracteurs « Made in Bresse » ont retenu l'attention des visiteurs et, en autres, l'écusson de Saint-Christophe, patron de voyageurs, figurant près du volant.

Pour terminer la visite, le guide a présenté différentes espèces de maïs cultivées dans le monde entier et a remis, à ceux qui le désiraient, un grain à planter, en souvenir.

Cette plongée dans l'histoire de l'agriculture bressanne a été très appréciée.





Grands Sots et Petits Sots ont **conquis leur public**



350 personnes sont venues passer un bon moment lors des trois représentations du groupe théâtre du foyer rural des 26, 27, 28 avril.

Enora et Sasha, en ouverture, ont présenté une parodie de La Fontaine, « la chèvre rusée et le loup naïf » suivi du « voyant qui n'a pas perdu la boule ». La pièce, « Allez, on danse », interprétée par les « Grands Sots » a beaucoup fait rire avec ses quiproquos, mensonges, délires savamment orchestrés. Chacun a su mettre en valeur son personnage, Pascale et Catherine dans le rôle du

lieutenant et du commissaire, Laurence dans celui de la danseuse dealer, François en tant que chef d'entreprise SDF (sans difficultés financière) et son épouse Marie-Louise, tueuse de son amant, Joëlle, la sœur hypocondriaque, et Léa, la bonne qui ne s'en laisse pas conter et qui manie les mots tout en les déformant, créant ainsi un comique de situation très applaudi par le public.

N'oublions pas Raymond, Monsieur Patate et Brigitte, Savoir Etre et Souffler, pour leurs textes pour les intermèdes, également prisés par le public ainsi que les « acteurs » de l'ombre, Françoise, « ingénieur du son », Alain, caméraman et Laetitia pour les musiques.

Rendez-vous est, d'ores et déjà pris, pour l'an prochain.

Le **groupe théâtre ponctue** la saison 2023/2024

« Les Grands Sots et les Petits Sots » se sont retrouvés chez Raymond et Monique Sauvonnnet, pour un temps de convivialité afin de ponctuer la saison théâtrale 2023/2024 et d'ores et déjà de réfléchir à leur prochaine prestation au printemps 2025.

Chacun a apporté sa spécialité faite de diverses verrines et d'une framboisine pour l'apéritif. Le foyer rural a offert les pizzas de chez Allozaure Pizz et les vacherins pour le dessert.



Rendez-vous est pris pour la réunion de rentrée le **lundi 23 septembre pour les « Grands Sots » et le 6 novembre pour les « Petits Sots »**

Vide-Greniers de l'ACCA

Vide greniers orageux, vide greniers heureux ?

Comme depuis plusieurs années maintenant, l'ACCA de Crançot organisait ce dimanche 9 juin 2024, son traditionnel vide-greniers. Malgré une météo annoncée capricieuse, ce n'est pas moins de 50 exposants qui ont donné rendez-vous à une centaine de visiteurs, chineurs, promeneurs... Une réussite pour l'association de chasse qui a pu proposer de nombreux repas, boissons, crêpes à ses convives.

Un grand merci aux exposants, aux visiteurs, aux chasseurs et bénévoles qui ont placé cette journée dans la joie et la bonne humeur.

A l'année prochaine !

Le président,

Pierre-Baptiste MOUREY



Des quartiers mobilisés pour la fête des voisins

Le vendredi 28 juin les habitants de Fontenetta, du Cressard, de la Liade, de la route de La Marre se sont retrouvés pour un temps de convivialité dans le rond du verger de sauvegarde. Dans le même temps, Annie et Gilbert Vuillemot ont reçu leurs voisins de la rue de l'Eglise.

Le 30 juin, ce sont ceux du quartier du Coin Ch'André, de la rue de la poste qui ont organisé une soirée entre voisins chez Christiane Chevalet et Gilbert Damien.

Le 12 juillet, ce sera au tour de la rue du Levant et du lotissement au Clagelot de passer une soirée conviviale entre voisins.



L'expo **vagabonde**

Du fond d'un jardin, dans une grange ou dans un atelier, venez rencontrer les **artistes et découvrir leurs créations... les 14 et 15 septembre 2024, de 10h à 18h,** à Granges-sur-Baume.

Des pancartes vous guideront jusqu'à nous !



Festi'Granges

Nous vous attendons toutes et tous à **la fête de la Saint-Jean, le samedi 6 juillet 2024 au lieu-dit La Mille, à partir de 19h 30.**

Au programme de cette fête : un spectacle professionnel, toujours en accès libre et sur le thème du feu « **A COEUR OUVERT** », réalisé par la compagnie « La Rose des Vents ». Comme à l'accoutumée, **un repas champêtre, des frites saucisses et un bal vous seront proposés !**



La réservation des repas est conseillée
au **06 89 30 59 12**
ou **festifs.granges39@gmail.com**

De **Granges-sur-Baume** à **Château-Chalon**

Au départ de Granges-sur-Baume, ce samedi,
Une trentaine de marcheurs ont fait le pari
De rallier Château-Chalon, pour une visite, avant midi,
Du village, dans le cadre de la Grande Randonnée vers Paris.

.....

Les festivités se poursuivent, après la dégustation,
Par un pique-nique tiré du sac, sous le vaste préau
De l'Ecole d'Autrefois, laissé à notre disposition,
Et, sans peur de se mouiller, d'aucuns repartiront bientôt,...

**Jean-Claude
HUMBERT**



Granges rando

Reprise des randos du **lundi, le 23 septembre à 13h30** place de l'église à Granges-sur-Baume.
Rando suivie de l'**Assemblée Générale à 17 h.**
Reprise des randos douces le **vendredi 27 septembre 13h30** place de Granges-sur-Baume.

Contact 03 84 48 21 21

Brise pieds



La reprise des " danses en ligne " le **mercredi 25 septembre à 20h30** à la salle communale de Granges-sur-Baume.

Contact : 03 84 48 21 21



Club des Violettes

Réunion hebdomadaire autour de jeux de cartes : belote, tarot, ..., de jeux de société et moments conviviaux.

Ouvert à tous les jeunes et vieux retraité(e)s

La reprise du club se fera le **mardi 1^{er} octobre 2024 à 14h** à la salle communale de Granges-sur-Baume.

Contact : 06 24 42 92 00

Le Foyer Rural

Comme chaque été, Le Foyer Rural organise un **repas champêtre sur la place sous les tilleuls** de Granges-sur-Baume.

Vous êtes tous les bienvenus, le **dimanche 18 août à partir de 12h !** Et un concours de quille s'en suivra !

Une réservation est conseillée.

Contact : nelly.georgy@wanadoo.fr

Marché de producteurs & d'artisans

Comme tous les ans le marché de producteurs et artisans se tient au belvédère de Granges-sur-Baume.

Cette année, il y a 9 dates :

le mercredi 19 juin

le mercredi 31 juillet

le mercredi 26 juin

le mercredi 7 août

le mercredi 3 juillet

le mercredi 21 août

le mercredi 10 juillet

le mercredi 28 août

le mercredi 24 juillet

Le début de chaque marché est prévu à **17h** et la fin à **22h**.

Tous les Mercredis
Soir à partir du
19 Juin
17h-22h Place des Tilleuls
VUE PLONGEANTE SUR LA RECLÉE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS & D'ARTISANS À GRANGES SUR BAUME

PAÏN, PIZZAS, GLACES, MIEL, BIÈRE, VIN, LÉGUMES, FROMAGES, ESCARGOTS,
SIROPS, VIANDE, TERRINES, PETITS FRUITS, BISOUX, TOURNERIE ...

LES PRODUCTEURS & ARTISANS VIENNENT À VOUS !

VENEZ NOMBREUX REEMPLIR VOS PANIERS
En Musique autour du BEAUREDO

PLUS QUE JAMAIS FAISONS VIVRE LE MONDE RURAL
DANS NOS CHOIX ET DANS NOS ASSIETTES !

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PRODUITS ECOLOGIQUES ET LOCAUX - 03 84 48 20 38

Le club **Les deux Fontaines**



Les adhérents du Club les 2 Fontaines ont partagé le traditionnel repas « pizzas » préparées et cuites, le jour même, dans le four à pain du Youto. L'après-midi s'est prolongée avec les jeux de cartes et de société.

Le club reste actif en juillet et août ; nous envisageons de nous retrouver pour un pique-nique dès que la météo sera favorable.

Cinéma de Plein Air

Samedi 1^{er} juin avait lieu la projection du film « **Jour de fête** » de **Jacques Tati**, sur le mur de la petite chapelle de Mirebel. Une quarantaine de personnes sont venues assister à ce Cinéma de Plein Air proposé par l'Association Mirebel Loisirs. Pop Corn, crêpes, brochettes de bonbons et buvette ajoutaient à la convivialité de cette soirée très appréciée de tous.



ORGANISÉ PAR ASSOCIATION MIREBEL LOISIRS

Vide Greniers

MIREBEL - GRANDE RUE

DIMANCHE 29 SEPT 2024

de 8h à 18h

Ouverture exposants à 6h

Renseignements et inscriptions :
Lorraine BOURGEOIS 07 84 15 92 76
Sylvie JACQUEMARD 06 53 68 53 74

Informations :
Emplacement : 2€ le mètre *
Petite restauration et buvette
*normalement sur place

0261 - 14818181 - www.mirebel-loisirs.fr

Etat civil

1^{er} semestre 2024 HAUTEROCHE

Naissances



▶ Crançot

Théo WENCK, né le 29/12/2023
de Julien WENCK et Manon ANGUENOT

Aurélien DROVIN, né le 09/04/2024
de Rémi DROVIN et Lucie REBILLARD

Soline et Hector LANÇON, né(e)s le 18/06/2024
de Virgile LANÇON et Maud DESQUESNES

▶ Mirebel

Malo DUPUPED, né le 23/02/2024
de Élie DUPUPED et Mélissa CHARRIERE

Mariages

▶ Crançot

TOULOUSE Christophe
et CLAIN Léa,
le 20/04/2024

▶ Granges-Sur-Baume

BOTEVOL Basile
et REIFF Pauline,
le 13/04/2024



Décès



▶ Crançot

Jean-Bernard BUFFET,
décédé le 11/06/2024, âgé 75 ans

▶ Granges-Sur-Baume

David FEBVRE,
décédé le 29/03/2024, âgé de 57 ans

▶ Mirebel

Florent POUILLARD,
décédé le 19/02/2024, âgé de 56 ans

Inscription transports scolaires

La Région Bourgogne Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2024/2025 **ouvrira le 10 juin 2024.**

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire **avant le 12 juillet 2024.**

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible ici ou sur le site internet de la Région.



www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur   

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène moi là où je veux !

Dates à retenir

Repas des aînés :
dimanche
24 novembre 2024

Noël des enfants :
dimanche
8 décembre 2024
à 15 h

AVANTAGES JEUNES

La commune
OFFRE la e-Carte
Avantages Jeunes 2024 2025
aux enfants de HAUTEROCHE
de 3 à 18 ans

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli à la mairie **Impérativement avant le 21 juillet 2024**

Réservation de ma e-Carte Avantages Jeunes 2024 2025

A retourner en mairie avant le 21/07/2024

Nom : Prénom :

(Nom et prénom du responsable légal :

Date de naissance :

Adresse :

Tel portable :

J'accepte de recevoir des SMS du service e-Carte Avantages Jeunes

Email :

J'accepte de recevoir une newsletter mensuelle du service e-Carte Avantages Jeunes

Statut :

(scolaire, enseignement supérieur, actif, demandeur d'emploi, autre)

Pépinière des Francs Greffeurs à Granges-sur-Baume

Notre pépinière spécialisée dans les arbres fruitiers est implantée depuis 2021 sur notre ferme diversifiée à Granges-sur-Baume. Nous y cultivons **une soixantaine de variétés adaptées à notre région**. (Pommes, poires, cerises, prunes, framboises, nèfles, kakis). Des plus classiques (Belle-fille de Salins, Reine des reinettes, poire Williams) au moins connues (Api étoilée, Violette de montbéliard, framboise noire). Retrouvez-les sur notre catalogue, disponible sur demande.

Nous travaillons manuellement en agroécologie dans le respect du sol et de l'environnement (engrais vert, fumier, paillage). Nos arbres sont greffés sur **franc**. C'est le porte-greffe avec **la plus grande longévité** (100 ans minimum), la meilleure **résistance à la sécheresse** et aux ravageurs. Nous avons fait ce choix en opposition aux portes-greffes nanifiants actuels. Pour que les générations suivantes profitent elles aussi des fruitiers que nous plantons aujourd'hui ! Nos vendons des **scions** (1 an) et **baliveaux** (2 ans) en racine nues.

Pépinière des Francs Greffeurs

Variétés anciennes et locales cultivées en Agroécologie

Arbres fruitiers

Petits fruits

Prestations

Stages



"Les fruits sont à tous, et la terre n'est à personne"

Ouvert sur RDV

✉ pepinieredesfrancsgreffeurs@gmail.com

📍 6 rue de la chapelle

39210 Granges sur baume

☎ 07 57 18 79 67

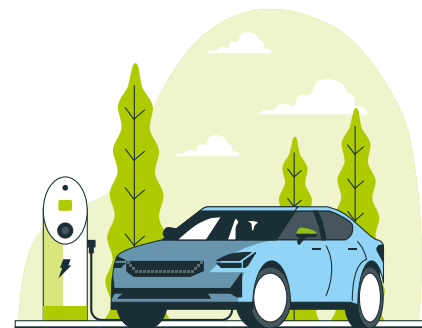
Il est possible de passer commande dès le mois d'août. **Nous sommes ouverts tous les jours de novembre à avril sur RDV** (par téléphone). Nous proposons également des prestations de **greffage à façon** et de **plantation**.

Vous pouvez suivre l'actualité de la pépinière sur sa page facebook : pépinière des francs greffeurs.

Retrouvez-nous sur le **marché du belvédère de Granges-sur-Baume, tous les mercredis d'été de 17h à 22h**, avec les autres producteurs locaux !

Bornes électriques de Mirebel et Crançot

Les bornes électriques de Mirebel et Crançot trouvent quelques utilisateurs même si cela reste, actuellement, encore relativement parcellaire.



Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'Echo de

HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - Crancot - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08